

SOMMAIRE

- I - Rapport sur les comptes annuels
- II - Annexes au rapport sur les comptes annuels
- III - Rapport spécial

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale de l'association MFR de LA GRANGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MFR de LA GRANGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

7



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

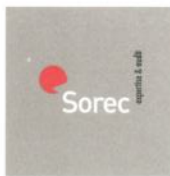
Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

.../...



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SOREC AUDIT

SARL au capital de 50.000 €
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX - Tél. 05 49 74 04 06
sorec.audit@sorec.fr

Fait à BRESSUIRE, le 19 mars 2021.

En 4 exemplaires originaux.

Pour SOREC AUDIT

J-F. DEVAUD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

**II - ANNEXES AU RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS**

FONDS PROPRES		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Fonds propres sans droit de reprise	DA		
Fonds propres avec droit de reprise	DJ		
Ecart de réévaluation	EK		
Réserves	DK		
...Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
...Réserves pour projet de l'entité	DF		
...Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	857 252	832 983
Excédent ou déficit de l'exercice	DI	136 889	24 269
<i>Situation Nette (sous-total)</i>	GC	994 141	857 252
Fonds propres consommables	DD		
Subventions d'investissement	GA	87 610	47 430
Provisions réglementées	GB		
TOTAL (I)	DL	1 081 750	904 682
FONDS REPORTES ET DEDIES		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Fonds reportés liés aux legs ou donations	DM		
Fonds dédiés	DN		
TOTAL (II)	DO		
PROVISIONS		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Provisions pour risques	DP		68 285
Provisions pour charges	DQ		23 269
TOTAL (III)	DR		91 554
DETTES		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Emprunts obligataires	DS		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	61 098	70 369
Emprunts et dettes financières divers	DV		
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW	9 353	11 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 510	33 940
Dettes des legs ou donations	DB		
Dettes fiscales et sociales	DY	46 993	28 078
Personnel et comptes rattachés	DT		4 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	42 539	13 295
Instruments de trésorerie	GD		
Produits constatés d'avance	EB	50 809	13 418
TOTAL (IV)	EC	275 303	174 736
Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 357 054	1 170 972

Visé par SOREC AUDIT
Commissaire aux Comptes

ACTIF IMMOBILISE					Du 01/01/2020 au 31/12/2020		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	
					Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Immobilitisations Incorporelles								
Frais d'établissement *	AB	AC	AE	AG				
Frais de recherche et développement	AD							
Donations temporaires d'usufruit	AF							
Concessions, brevets et droits similaires	AH	7 525	AI			7 525		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AJ		AK					
Immobilitisations Corporelles								
Terrains	AN	56 256	AO	41 388		41 388	14 868	14 868
Constructions	AP	1 381 881	AQ	1 174 478		1 174 478	207 403	231 379
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR		AS					
Autres immobilisations corporelles	AT	327 059	AU	299 591		299 591	27 469	39 073
Immobilitisations en cours	AZ	144 442	BA				144 442	8 370
Avances et acomptes	AV		AW					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés								
AX			AY					
Immobilitisations financières								
Créances rattachées à des participations	BB	1 375	BC				1 375	1 357
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF	24 520	BG				24 520	29 765
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
TOTAL (I)					1 943 058	1 522 981	420 077	324 812

ACTIF CIRCULANT					Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Stocks et en-cours								
Stock matières premières - fournitures	BN	812	BO				812	1 240
Stock autres approvisionnements	BP	1 931	BQ				1 931	3 840
Stocks produits	BR		BS					
Stocks marchandises	BT		BU					
Créances								
Créances redevables et comptes rattachés	BX	25 395	BY				25 395	10 309
Créances reçues par legs ou donations	BZ		CA					
Personnel et comptes rattachés	FA		FB					
Etat et autres collectivités publiques	FC	4 143	FD				4 143	
Autres	FG	123 342	FH				123 342	73 550
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	351 938	CE				351 938	351 338
Instruments de trésorerie	CB		CC					
Disponibilités	CF	424 567	CG				424 567	402 763
Comptes de régularisation					Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Charges constatées d'avance *	CH	4 848	CI				4 848	
TOTAL (III)	CJ	936 976	CK				936 976	846 160
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL							
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM							
Ecarts de conversion actif * (V)	CN							
TOTAL GENERAL (I à V)	CO	2 880 034				1 522 981	1 357 054	1 170 972

Produits d'exploitation		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Cotisations	FC	6 572	6 629
Ventes de biens et de services			
Ventes de biens	FF	143	1 815
dont ventes de dons en nature	FI		
Ventes de Travaux et Etudes	AA		
Ventes de Prestations de service	AB	456 140	330 551
dont parrainages	AC		59 555
Production stockée / immobilisée			
En-cours de production	FM		
Production immobilisée	AD		
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	AE	520 159	612 462
Versements des fondateurs ou consommation de la dotations consommable	AF		
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	FO		
Mécénats	AG		
Legs, donations et assurances-vie	FP		
Contributions financières	AI		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	AJ	105 760	52 252
Utilisations des fonds dédiés	AK		
Autres produits	FQ		
Total des produits d'exploitation (I)	FR	1 088 774	1 003 708
Charges d'exploitation		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Achats stockés et variations des stocks			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	FS		
Variation de stock (marchandises)	FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	FU	49 014	65 509
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	FV	2 337	1 563
Autres achats et charges externes	FW	298 489	259 226
Aides financières	BA		
Impôts, taxes et versements assimilés	BC	14 374	18 319
Salaires et traitements	BE	450 628	434 419
Charges sociales	FX	139 008	135 046
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	FZ	39 564	42 974
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	GA		
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	GB		
Dotations aux provisions	GC		23 269
Reports en fonds dédiés	BF		
Autres charges	GE	6 699	4 408
Total des charges d'exploitation (II)	GF	1 000 113	984 734
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	88 661	18 975

Produits financiers		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
De participation	GJ		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK	19	1 023
Autres intérêts et produits assimilés	GL	7 556	6 327
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges financières	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Autres produits financiers	BG		
Total des produits financiers (III)	GP	7 575	7 350
Charges financières		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	GQ		
Intérêts et charges assimilées	GR	889	1 013
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Autres charges financières	BH		
Total des charges financières (IV)	GU	889	1 013
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	GV	6 686	6 337
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	GW	95 347	25 312

COMPTE DE RESULTAT

jeudi 18 mars 2021

MFREO BRESSUIRE 79

Edition en Euros

Page 3

Produits exceptionnels		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Sur opérations de gestion	HA	42 730	13 986
Sur opérations de capital	BI	6 690	7 849
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	BJ		
Total des produits exceptionnels (V)	HD	49 420	21 835
Charges exceptionnelles		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Sur opérations de gestion	HE	7 878	22 878
Sur opérations en capital *	HF		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VI)	HH	7 878	22 878
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	HI	41 542	- 1 044
Rubriques		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (VIII)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 145 768	1 032 893
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)	HM	1 008 879	1 008 625
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (Total des Produits - Total des Charges)	HN	136 889	24 269

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
PRODUITS			
Bénévolat	CA		
Prestations en nature	CB		
Dons en nature	CC		
CHARGES			
Secours en nature	CD		
Mise à disposition gratuite de biens et services	CE		
Prestations en nature	CF		
Personnel bénévole	CG		
TOTAL	CH		

MFR BRESSUIRE « Grange »

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31/12/2020

Montants exprimés en Euros

MFR BRESSUIRE "Grange"

Ce rapport contient 8 pages

Associations - Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	<u>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</u>	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Créances	4
2.1.7	Produits à recevoir	4
2.1.8	Valeurs mobilières de placement	4
2.1.9	Charges constatées d'avances (à détailler)	4
Passif	5	
2.1.10	Fonds associatifs	5
2.1.11	Provisions pour risques et charges	5
2.1.12	Etat des dettes	5
2.1.13	Charges à payer	6
2.1.14	Produits constatés d'avance	6
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	7
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	7
4	Autres informations	8
4.1	Honoraires des commissaires aux comptes	8
4.2	Engagements hors bilan	8
4.2.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	8
4.2.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	8
4.2.3	Engagements financiers	8
4.2.4	Les engagements de retraites et avantages assimilés (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)	8

Visé par SOREC AUDIT
Commissaire aux Comptes

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

COVID 19

Méthode d'évaluation des actifs et passifs

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement au 31/12/2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Emprunts garantis par l'Etat

La MFR de Bressuire «Grange» n'a pas souscrit d'emprunt garanti par l'Etat.

Chômage partiel

La MFR de Bressuire «Grange» a eu recours au chômage partiel pour 3 personnes durant la période de confinement. Le montant des aides versées pour l'activité partielle s'élève à 9.589,16 € à la clôture de l'exercice

Visé par SOREC AUDIT
Commissaire aux Comptes

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant l'arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation du règlement n°2018-06 du 05 décembre 2018 de l'ANC.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Compte	Libellé du compte	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
205100000	Logiciels	7 524,51			7 524,51
211000000	Terrains	14 867,87			14 867,87
212000000	Agencements & Aménag. Terrains	41 387,99			41 387,99
213000000	Constructions	725 595,97			725 595,97
213500000	Install.géné Agencemt.aménagt	656 284,63			656 284,63
218200000	Matériel de transport	45 133,91			45 133,91
218300000	Matériel Bureau & Informatique	38 171,85			38 171,85
218410000	Mobilier d'enseignement	124 667,80			124 667,80
218420000	Mobilier d'internat	115 101,89	3 984,00		119 085,89
Total		1 768 736,42	3 984,00		1 772 720,42

2.1.2 Tableau des amortissements

Compte	Libellé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
205100000	Logiciels	7 524,51			7 524,51
211000000	Terrains	14 867,87			14 867,87
212000000	Agencements & Aménag. Terrains	41 387,99			41 387,99
213000000	Constructions	652 425,60	5 333,33		657 758,93
213500000	Install.géné Agencemt.aménagt	498 076,39	18 642,23		516 718,62
218200000	Matériel de transport	45 133,91			45 133,91
218300000	Matériel Bureau & Informatique	26 762,24	4 342,91		31 105,15
218410000	Mobilier d'enseignement	116 495,94	3 062,38		119 558,32
218420000	Mobilier d'internat	95 610,25	8 183,01		103 793,26
Total général		1 498 284,70	39 563,86		1 537 848,56

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il s'agit des logiciels pour un montant de 7 524,51 €.

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Armoire Chauffante	1 080,00 €
Four EKA	2 904,00 €

Les principales diminutions concernent du matériel non utilisé à la clôture de l'exercice.

Les immobilisations en cours pour la rénovation de la salle de conférence s'élèvent à 144 441.83 €

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements, aménagements, installations des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier d'enseignement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et mobilier d'internat	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4.3 Crédit-bail

Néant

2.1.5 Immobilisations financières

Les Immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition :

Types d'immobilisations	Valeur
Parts sociales du Crédit Agricole	1 375.47 €
Prêt cautionné par FD, versé à MFR Sansais	24 520.38 €

2.1.6 Créances

CREANCES	Montant	Échéances à un an au plus	Échéances à plus un an
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	24 520,38	5 439,00	19 081,38
TOTAL I	24 520,38	5 439,00	19 081,38
ACTIF CIRCULANT			
4091- FRS Avance et acptes			
4098- Frs RRR à obtenir			
4110- Elèves	23 684,65	23 684,65	
4160- Clients douteux	1710,30	1710,30	
4180- Factures à établir			
4387- Org soc prod à recevoir			
4511- CFA	2 182,50	2 182,50	
4687- Produits a recevoir	121 159,18	121 159,18	
4431- Autres	4 4143,43	4 143,43	
TOTAL II	152 880,26	152 880,26	0,00
4860- Charges constatées d'avance	4 848,00	4848,00	
TOTAL III	4848,00	4848,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)	182 248,64	163 167,06	19 081,38

2.1.7 Produits à recevoir

- Subvention Conseil régionale 6 160,00 €
- Divers 7 013,01 €
- OCAPIAT contrats apprentis 57 625,24 €
- OCAPIAT contrats apprentis hors conv. Régionale (FR) 37 209,93 €
- Autres 13 151,00 €

2.1.8 Valeurs mobilières de placement

- Obligations du Crédit Agricole pour 148 043,28 €
- Actions pour 3 294,39 €
- DAT 200 000,00 €

2.1.9 Charges constatées d'avances (à détailler)

- Mutuelle de Poitiers 4 848,00 €

Passif

2.1.10 Fonds associatifs

Néant

2.1.10.1 Réserve pour projet associatif

Néant

2.1.11 Provisions pour risques et charges

Néant

2.1.11.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Néant

2.1.12 Etat des dettes

DETTES	Montant total restant dû	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au +	Échéance à plus de 5ans
EMPRUNTS	61 098,43	9 369,65	38 905,78	12 823,00
TOTAL I	61 098,43	9 369,65	38 905,78	12 823,00
AUTRES DETTES				
4010- Fournisseurs	64 509,99	64 509,99		
4081- Frs fact non parvenues				
4191- Clients	9 353,17	9 353,17		
4160- Clients douteux				
4210- Personnel				
4282- Dettes prov pour CP				
4310- Organismes sociaux	20 184,27	20 184,27		
4382- Charges soc CP				
4386 - Org soc charges à payer	26 809,20	26 809,20		
4686- Charges à payer	42 538,88	42 538,88		
4670- Créiteurs divers				
TOTAL II	163 395,51	163 395,51	0,00	0,00
4870- Produits constatées d'avance	50 809,30	50 809,30		
TOTAL III	50 809,30	50 809,30	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)	275 303,24	223 574,46	38 905,78	12 823,00

Visé par SOREC AUDIT
Commissaire aux Comptes

2.1.13 Charges à payer

• Impôts s/société	596,08 €
• Salaire de décembre 2020	29 346,42 €
• Remboursement OCAPIAT Trop perçu	7 051,18 €
• OCAPIAT Contribution formation pro	4 631,22 €
• OCAPIAT Dialogue Social	365,48 €
• Divers	548,50 €

Visé par SOREC AUDIT
Commissaire aux Comptes

2.1.14 Produits constatés d'avance

• Subvention ERASMUS	22 099,09 €
• OCAPIAT Contrats apprentis	28 710,21 €

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Prestations	456 283,23 €
Subventions	520 158,52 €
Transfert de charges	105 760,25 €
Autres produits	6 571,54 €
TOTAL	1 088 773,54 €

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	ETP
Cadres	9,90
Non cadres	6,85
TOTAL	16,75

4 Autres informations

4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 204,62 €
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	Visé par SOREC AUDIT Commissaire aux Comptes
Honoraires totaux	2 204,62 €

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Emprunt auprès des organismes bancaires

- Emprunt à moyen terme réalisé auprès du Crédit Agricole d'un montant de 45 000 € pour une durée de 120 mois à un taux fixe de 1,40 %.
- Emprunt à moyen terme réalisé auprès du Crédit Agricole d'un montant de 50 000 € pour une durée de 120 mois à un taux fixe de 1,30 %.

4.2.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

4.2.3 Engagements financiers

Néant

4.2.4 Les engagements de retraites et avantages assimilés (partie des engagements de l'entreprise non comptabilisée en provision)

Notre entité ne provisionne pas ses engagements d'indemnités de départ à la retraite.

III - RAPPORT SPECIAL



RAPPORT SPECIAL **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'association MFR de LA GRANGE

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention.

Fait à BRESSUIRE, le 19 mars 2021.

Pour SOREC AUDIT
J-F. DEVAUD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SOREC AUDIT
SARL au capital de 50.000 €
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80066
79302 BRESSUIRE CEDEX- Tél: 05 49 74 04 06
sorec.audit@sorec.fr